



WEBINAIRE
**COMMENT PROMOUVOIR
LA MOBILITÉ DURABLE
AUPRÈS DES SALARIÉS DE
SON OF ?**

13 mai 2025

INTERVENANT.ES



ALEX NAVUCET
Consultant



CHLOÉ GEORGE
Consultante





PROGRAMME

Quelques mots sur le programme « Trans'formation »



Mobilité Durable : rappel des enjeux



Les leviers d'action des employeurs



Articulation avec les solutions de mobilité du territoire



Échanges : questions du public (Q&R)

01.

**QUELQUES MOTS
SUR LE PROGRAMME
« TRANS'FORMATION »**



LA DÉMARCHE « TRANS' FORMATION » EN BREF

Un accompagnement de la professionnalisation des OF

–

Thématiques variées : notamment, transition écologique & enjeux RSE

–

Objectif : tendre vers un appareil régional « eco-responsable »

DÉMARCHE « TRANS' FORMATION » - À VOS AGENDAS !



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Empreinte carbone de la formation : comment l'évaluer et éco-concevoir les parcours ?

24 avr. 2025 - Orléans

Agir pour minimiser l'empreinte carbone des formations représente une priorité pour la Région qui forme chaque année plus de 30 000 apprenants.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque de la mobilité durable

29 avr. 2025 - Orléans

La Fresque de la Mobilité Durable est un atelier collaboratif qui sensibilise les participants aux enjeux de la mobilité responsable et à l'impact environnemental de leurs déplacements.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque de la mobilité durable

30 avr. 2025 - Tours

La Fresque de la Mobilité Durable est un atelier collaboratif qui sensibilise les participants aux enjeux de la mobilité responsable et à l'impact environnemental de leurs déplacements.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Quel est le rôle du CSE dans la démarche RSE de votre OF ?

17 juin 2025

Apprenez comment le Comité Social et Économique (CSE) peut contribuer activement à intégrer les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans la stratégie de votre organisme de formation (OF).



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque du numérique

24 juin 2025 - Orléans

La Fresque du Numérique est un atelier ludique et collaboratif avec une pédagogie similaire à celle de La Fresque du Climat. Le but de ce "serious game" est de sensibiliser et former les participant-es aux enjeux environnementaux du numérique.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque du numérique

25 juin 2025 - Tours

La Fresque du Numérique est un atelier ludique et collaboratif avec une pédagogie similaire à celle de La Fresque du Climat. Le but de ce "serious game" est de sensibiliser et former les participant-es aux enjeux environnementaux du numérique.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Comment promouvoir la mobilité durable auprès des salariés de son OF ?

13 mai 2025 - Distanciel

Découvrez comment promouvoir la mobilité durable auprès des salariés de votre organisme de formation (OF) et identifiez les actions adaptées à vos enjeux environnementaux et sociaux.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Développer une ingénierie pédagogique intégrant les notions d'écocitoyenneté et d'éco-entrepreneuriat

03 juin 2025 > 04 juin 2025 - Orléans

Agir pour minimiser l'empreinte carbone constitue une priorité en Région au bénéfice des habitants et des territoires. Au travers de cette action, vous partagerez collectivement ce que recouvrent les concepts d'"éco-".



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Pourquoi et comment maîtriser les consommations d'énergie dans vos bâtiments ?

10 juin 2025 - Distanciel

Dans un contexte de crise climatique et énergétique, découvrez pourquoi et comment maîtriser les consommations d'énergie (MDE) dans vos bâtiments.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Atelier Mille-Pas

08 juil. 2025 - Tours

Les Ateliers Mille pas proposent de sensibiliser au sexismes et aux inégalités femmes-hommes, de faire prendre conscience de la problématique et fournir de grands repères sur le sujet, créer des déclics pour passer à l'action.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Atelier Mille-Pas

09 juil. 2025 - Orléans

Les Ateliers Mille pas proposent de sensibiliser au sexismes et aux inégalités femmes-hommes, de faire prendre conscience de la problématique et fournir de grands repères sur le sujet, créer des déclics pour passer à l'action.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Comment promouvoir la mobilité durable auprès des apprenants de son OF ?

16 sep. 2025

Dans une logique exploratoire, cette nouvelle séquence dédiée à la mobilité durable vise à mettre en avant des exemples concrets de solutions et bonnes pratiques pour les organismes de formation.

DÉMARCHE « TRANS' FORMATION » - À VOS AGENDAS !



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Empreinte carbone de la formation : comment l'évaluer et éco-concevoir les parcours ?

24 avr. 2025 - Orléans

Agir pour minimiser l'empreinte carbone des formations représente une priorité pour la Région qui forme chaque année plus de 30 000 apprenants.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque de la mobilité durable

29 avr. 2025 - Orléans

La Fresque de la Mobilité Durable est un atelier collaboratif qui sensibilise les participants aux enjeux de la mobilité responsable et à l'impact environnemental de leurs déplacements.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque de la mobilité durable

30 avr. 2025 - Tours

La Fresque de la Mobilité Durable est un atelier collaboratif qui sensibilise les



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Quel est le rôle du CSE dans la démarche RSE de votre OF ?

17 juin 2025

Apprenez comment le Comité Social et Économique (CSE) peut



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque du numérique

24 juin 2025 - Orléans

La Fresque du Numérique est un atelier ludique et collaboratif avec une pédagogie similaire à celle de La Fresque du Climat. Le but de ce "serious game" est de sensibiliser et former les participant-es aux enjeux environnementaux du numérique.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque du numérique

25 juin 2025 - Tours

La Fresque du Numérique est un atelier ludique et collaboratif avec une pédagogie similaire à celle de La Fresque du Climat. Le but de ce "serious game" est de sensibiliser et former les participant-es aux enjeux environnementaux du numérique.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Comment promouvoir la mobilité durable auprès des salariés de son OF ?

13 mai 2025 - Distanciel

Découvrez comment promouvoir la mobilité durable auprès des salariés de votre organisme de formation (OF) et identifiez les actions adaptées à vos enjeux environnementaux et sociaux.

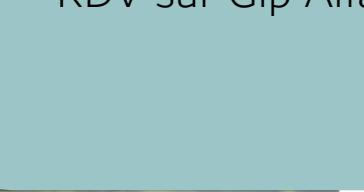


ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Développer une ingénierie pédagogique intégrant les notions d'écocitoyenneté et d'éco-entrepreneuriat

03 juin 2025 > 04 juin 2025 - Orléans

Agir pour minimiser l'empreinte carbone constitue une priorité en Région au bénéfice des habitants et des territoires. Au travers de cette action, vous partagerez collectivement ce que recouvrent les concepts d'"éco-".



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Pourquoi et comment maîtriser les consommations d'énergie dans vos bâtiments ?

10 juin 2025 - Distanciel

Dans un contexte de crise climatique et énergétique, découvrez pourquoi et comment maîtriser les consommations d'énergie (MDE) dans vos bâtiments.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Atelier Mille-Pas

08 juil. 2025 - Tours

Les Ateliers Mille pas proposent de sensibiliser au sexismes et aux inégalités femmes-hommes, de faire prendre conscience de la problématique et fournir de grands repères sur le sujet, créer des déclics pour passer à l'action.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Atelier Mille-Pas

09 juil. 2025 - Orléans

Les Ateliers Mille pas proposent de sensibiliser au sexismes et aux inégalités femmes-hommes, de faire prendre conscience de la problématique et fournir de grands repères sur le sujet, créer des déclics pour passer à l'action.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Comment promouvoir la mobilité durable auprès des apprenants de son OF ?

16 sep. 2025

Dans une logique exploratoire, cette nouvelle séquence dédiée à la mobilité durable vise à mettre en avant des exemples concrets de solutions et bonnes pratiques pour les organismes de formation.



RDV sur Gip Alfa – Programme RSE

01.

MOBILITÉ DURABLE : RAPPEL DES ENJEUX

LES IMPACTS DE NOTRE MOBILITÉ EN QUELQUES CHIFFRES



32%

des émissions de gaz à effet de serre sont générées par le **secteur des transports**¹

56%

de ces émissions d'un OF sont liées aux **déplacements**²

3 tonnes

de **CO2 émis** chaque année et par français à cause des déplacements³



3ème cause

de décès prématuré après l'alcool et le tabac, la pollution cause **40 000 décès** par an en France⁴

90%

des particules primaires et d'oxydes d'azote sont liées au **transport routier**⁵

3ème facteur

impactant la qualité de vie au travail après la charge de travail et le management⁶



3 763 euros

de **budget annuel moyen pour une voiture** particulière. C'est le mode de transport individuel le plus cher, notamment à cause des frais de carburant et d'entretien⁷

2ème poste

de dépenses des ménages à hauteur de **10 à 12%** de leur budget, devant l'alimentation et derrière le logement⁸

1. Source : Chiffres clés du transport 2023, Commissariat général au développement durable
2. Source : Rapport Impact carbone de l'appareil de formation, 2023, ekodev, Région CVDL
3. Source : Faire sa part, 2019, Carbone 4
4. Source : Santé Publique France - 2021

5. Source : ADEME – Agence de la Transition Écologique
6. Mobilité & QVT, 2022, ekodev, ADEME
7. Source : ADETEC, 2022
8. Source : INSEE – Institut national de la statistique et des études économiques

LES ENJEUX DE LA MOBILITÉ DURABLE



**Réduction de
l'empreinte
carbone de nos
déplacements**



**Diminution de
la pollution et
de l'impact
négatif sur la
santé**

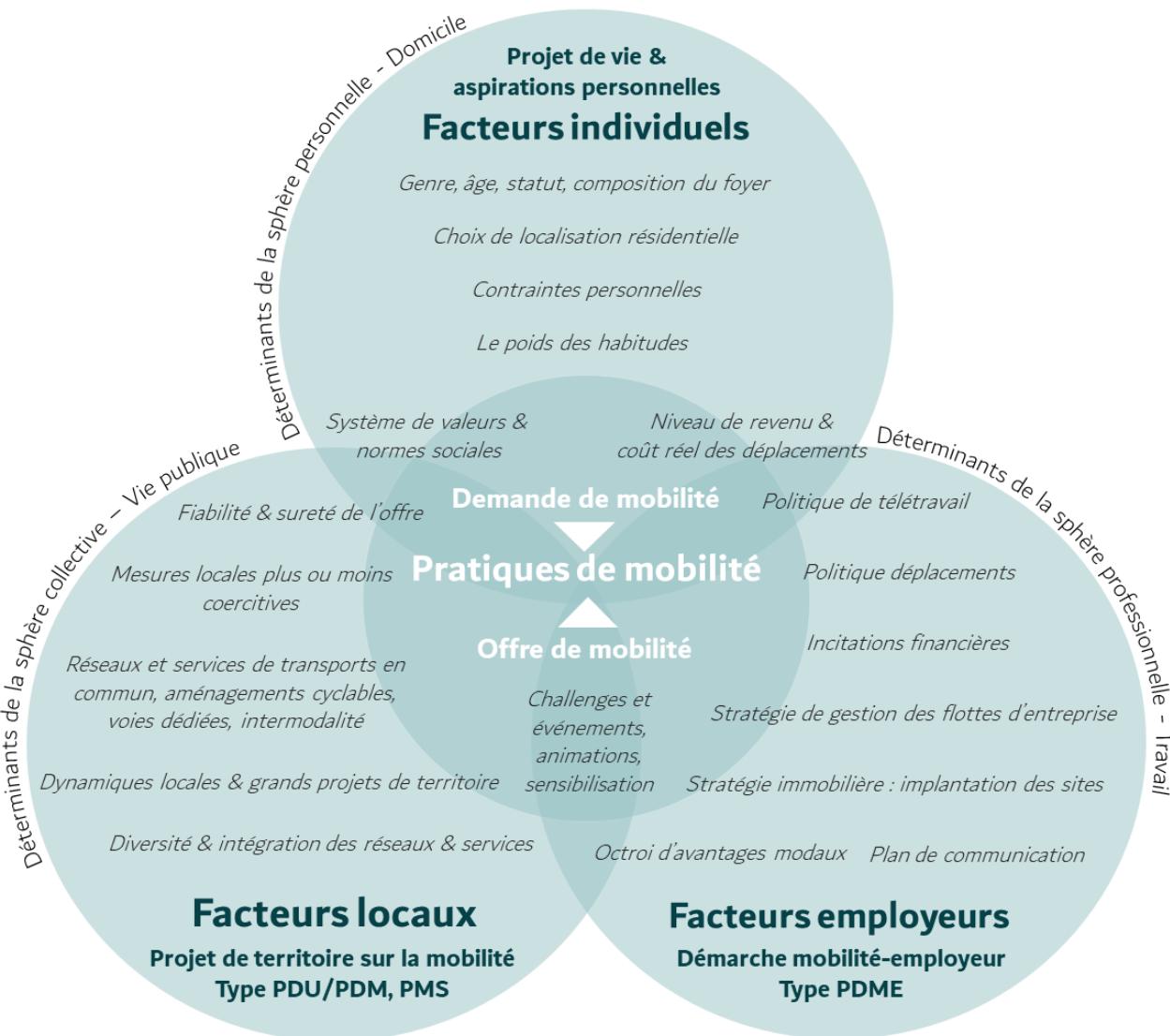


**Augmentation
de notre
pouvoir d'achat**

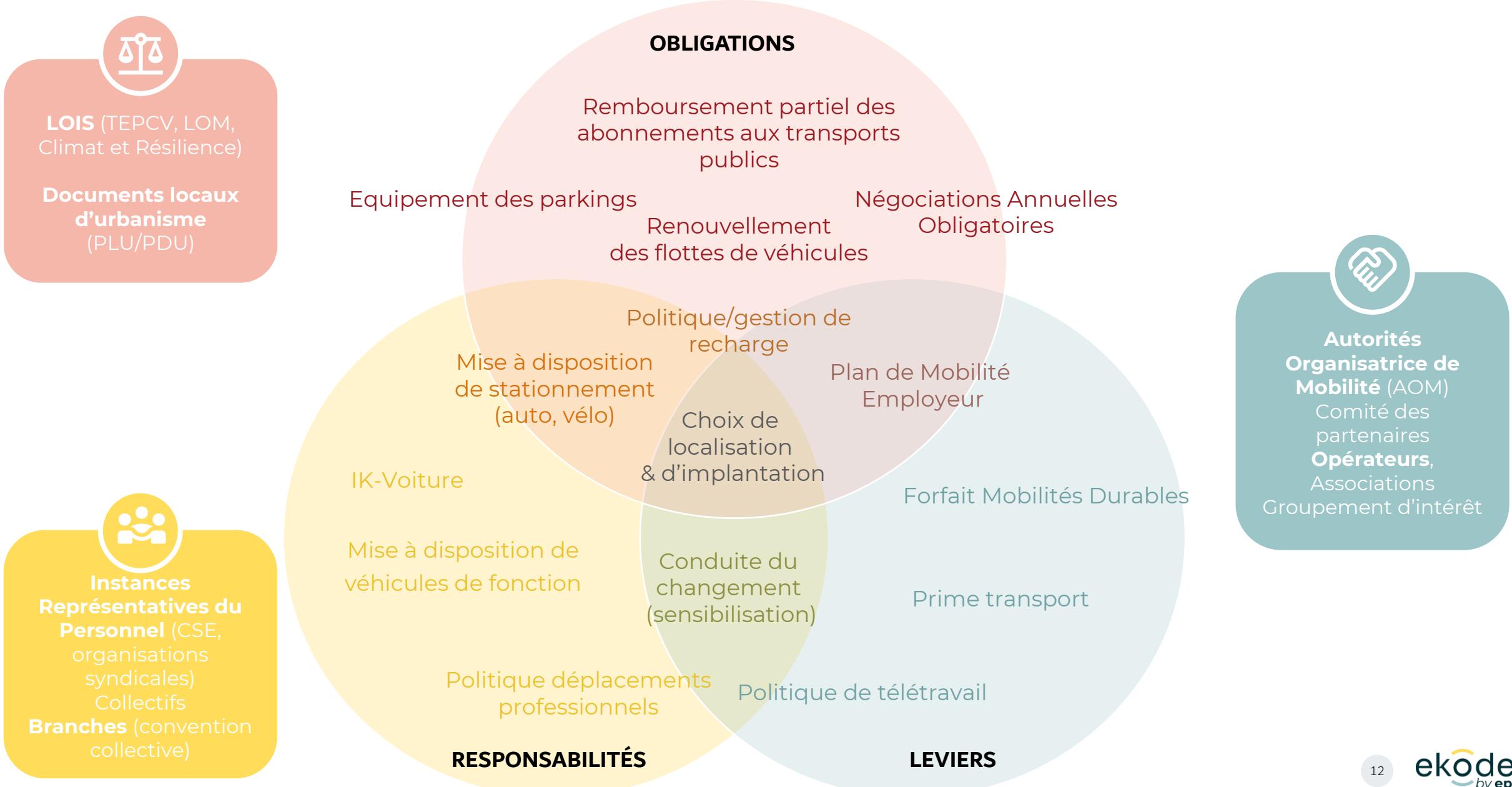
DÉFINITION DE LA MOBILITÉ DURABLE

La mobilité durable

Réduire ses déplacements et privilégier des modes de transport moins polluants



PANORAMA DES OBLIGATIONS, LEVIERS ET RESPONSABILITÉS DES EMPLOYEURS



4 MESURES QUI IMPACTENT LES EMPLOYEURS



NAO – Négociation Annuelles Obligatoires sur la mobilité

- Structures ayant plus de 50 salariés ayant au moins un représentant syndical
- Rend les PDME facultatifs sauf PPA imposant leur réalisation.
- A défaut d'accord, réalisation obligatoire d'un PDME comprenant des incitations financières.



FMD – Forfait Mobilités Durables

- Remplace et élargit l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV) dès 2020
- Secteur privé facultatif et défiscalisé jusqu'à 800€/an/salarié; secteur public, droit, jusqu'à 300€/an/salarié
- Modes éligibles : vélo, covoiturage, transport en commun occasionnel, EDPM, véhicules électriques partagés



Stationnement – vélo

- Pour les bâtiments neufs : 15 % de l'effectif total des salariés accueillis simultanément dans le bâtiment.
- Pour les bâtiments tertiaires à usage professionnel existants : 10% de l'effectif global des travailleurs accueillis simultanément dans le bâtiment



Stationnement – bornes de recharge

Sur les parkings neufs/ travaux : obligation d'un minimum de 20 % des places pré-équipées (câblages à minima)

Sur l'existant :

- De - 40 places : 10% des places (avec min. une place)
- De + de 40 places : 20% des places de stationnement

Mise en place des ZFE-m

Zones à faibles émissions qui restreignent la circulation aux véhicules peu polluants dans les centres de métropole – *nécessité d'accompagner les salariés*

02.

LES LEVIERS D'ACTION DES EMPLOYEURS

MOBILITÉ DURABLE : QUELLES QUESTIONS SE POSER POUR SE LANCER ?

QUELS SONT MES OBJECTIFS ?

- Structurer ma démarche mobilité durable ?
- Valoriser les actions déjà menées ?
- Répondre à des attentes spécifiques de mes salariés ?

QUELS SONT LES SUJETS SUR LESQUELS JE VEUX ME POSITIONNER ?

- Communication et accompagnement au changement de pratique
- Dialogue avec les acteurs territoriaux
- Mise en place de nouveaux équipements
- Mise en place d'aide financière

QUELLES SONT LES RESSOURCES DONT JE DISPOSE ?

- Ai-je déjà des ressources disponibles (humaines et financières) ?
- Dans quelle mesure est-il possible de les développer ?

QUEL EST MON « TIMING » ?

- Suis-je « pressé » ?
- Ai-je des enjeux à court terme, et d'autres enjeux à moyen ou long terme ?

Il est recommandé de faire un diagnostic de la mobilité, notamment en sondant ses salariés, pour mieux appréhender les difficultés rencontrées et les réponses à apporter



LES FREINS A LA MOBILITÉ

Les freins géographiques

Une offre de mobilité encore très peu développée en milieu rural et dans certains territoires périurbains

Une offre présente en milieu urbain mais pas toujours adaptée aux rythmes de travail atypiques

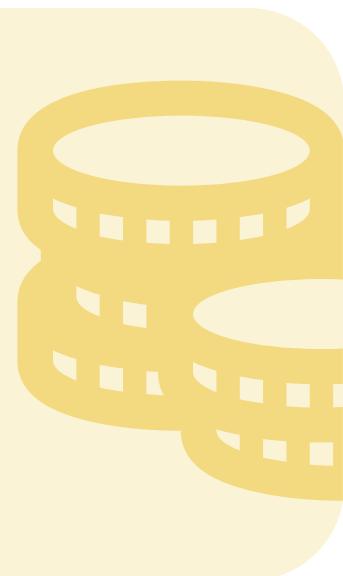
Des services aux publics, des commerces et des emplois, concentrés dans l'urbain



Les freins financiers et matériels

Les couts de la mobilité sont de plus en plus élevés (prix du carburant, prix des abonnements, etc.)

Le budget Mobilité s'élève en moyenne à 20% pour les 10% des plus faibles revenus



Les freins physiques

Les situations de handicap, moteurs, sensoriels, mentaux... tous limitent la mobilité si l'environnement n'est pas adapté

Le vieillissement (perte de capacités motrices et sensorielles)

Les enfants en bas âge qui nécessitent des équipements (poussettes, landaus, siège auto...)



Les freins psychosociaux

Les freins cognitifs : difficulté à accéder à l'information, à planifier un déplacement, à imaginer une solution en cas de problème, à utiliser des services dématérialisés, de nouveaux équipements

Les freins psychologiques et sociaux : les peurs (de l'inconnu, de se perdre, des mauvaises rencontres...), la difficulté à solliciter de l'aide...



LES RÉPONSES À APPORTER

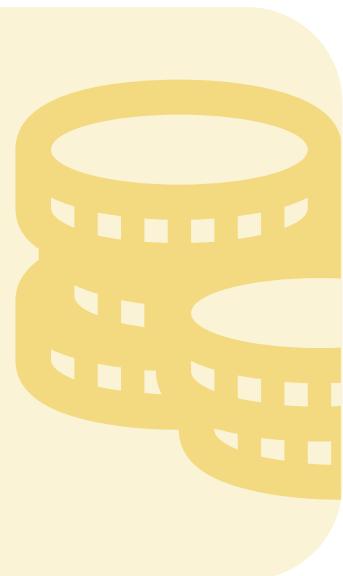
Les freins géographiques

- Travailler avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité, et les territoires, pour faire évoluer l'offre de mobilité dans le sens des besoins de mes salariés
- Orienter les réflexions sur l'optimisation de l'usage de la voiture (éco-conduite, électrification, covoiturage)



Les freins financiers et matériels

- Mettre en place le Forfait Mobilités Durables
- Communiquer sur les aides de la Région, et des autres territoires



Les freins physiques

- Promouvoir le covoiturage, fondé sur l'entraide
- Organiser un ramassage des salariés isolés
- Sensibiliser sur les vélos cargos adaptés au transport d'enfants



Les freins psychosociaux

- Communiquer sur l'offre de transport et territoire, les différents abonnements, les différents outils
- Proposer un accompagnement dans les premiers trajets et des formations
- Favoriser le partage de bonnes pratiques
- Mettre en place des équipements pour sécuriser les déplacements



LES GRANDES CATÉGORIES D'ACTIONS POUR LES EMPLOYEURS



PILOTAGE ET STRATÉGIE



FONCTIONNEMENT ET
ORGANISATION



ÉQUIPEMENTS ET
INFRASTRUCTURES



SERVICES



ANIMATION



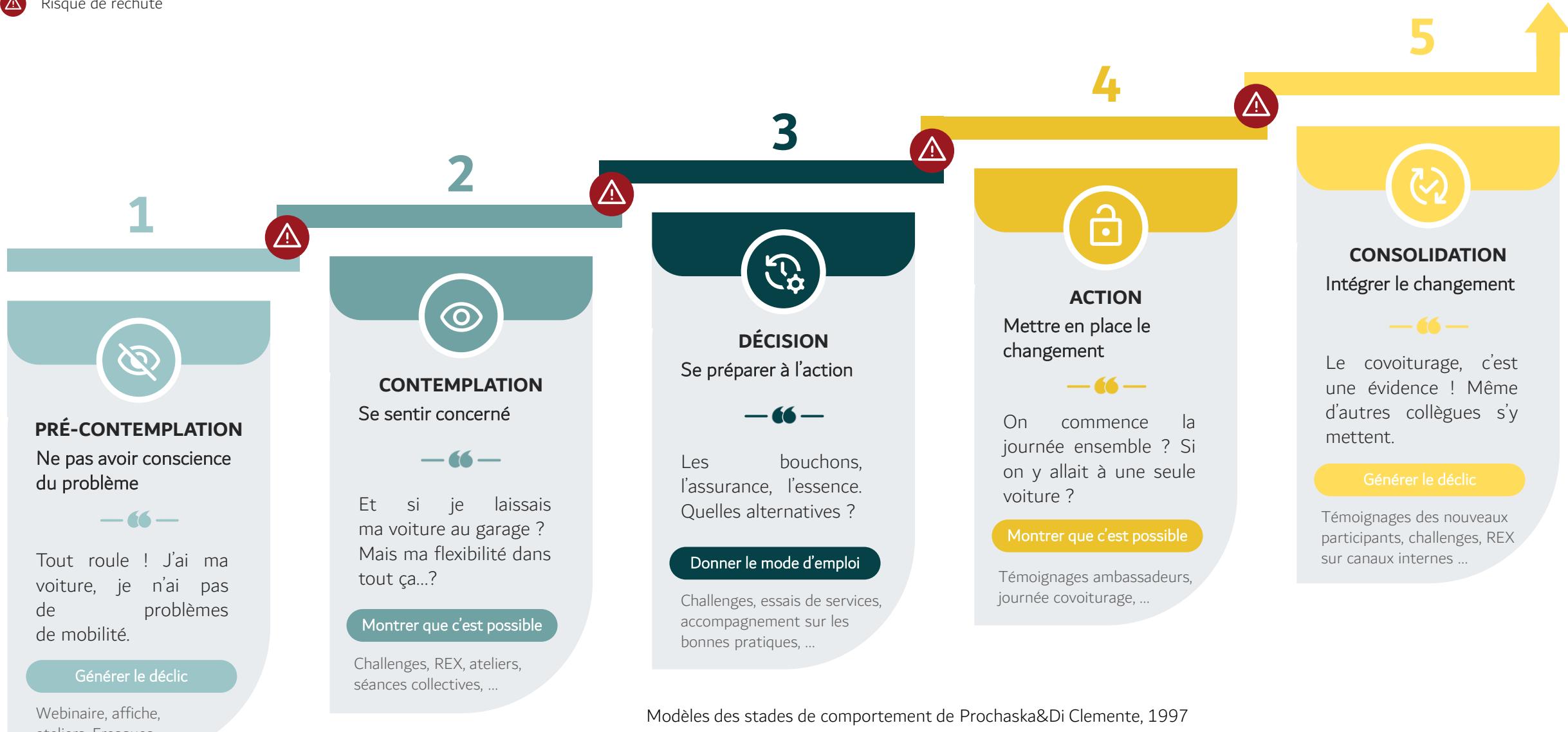
COMMUNICATION



INCITATIONS
FINANCIÈRES

LA CONDUITE DU CHANGEMENT : UNE DÉMARCHE CONTINUE

⚠ Risque de rechute



03.

ARTICULATION AVEC LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DU TERRITOIRE

LES TRANSPORTS EN COMMUN : UNE OFFRE STRUCTURANTE



- La Région est responsable de l'organisation des transports publics non urbains, et **chef de file des mobilités régionales**
- La Région est également l'**Autorité Organisatrice des Mobilités locales** pour les 57 communautés de communes n'ayant pas souhaité prendre la compétence.
- Le réseau structurant REMI est composé :
 - De **trains Rémi Express**
 - Des **trains Rémi**
 - Des **cars Rémi**
- Une application Rémi (actuellement un système d'information mais demain un système de réservation)
- Un calculateur d'itinéraires : <https://www.jvmalin.fr/>
- **Une aide régionale Mobillico :**
 - Aide financière trimestrielle pour les salariés abonnés mensuels ou annuels, résidant en région et bénéficiant de la Prime Transport
 - Pour les abonnements aux transports en commun pour les trajets domicile-travail
 - Objectif : charge maximum pour le salarié = 100 € (prime employeur déduite)
 - Ex : Abonnement Rémi Paris-Orléans + Abonnement TAO

Mes leviers employeur :

- Communiquer sur l'existant
- Prendre en charge 50% de l'abonnement
- Organiser les journées de travail en fonction des horaires des transports



Covoiturage : s'appuyer sur les outils existants



La Région met à disposition gratuitement les données des 3 plateformes de covoiturage BlaBlaCar Daily, Karos, Klaxit adaptées aux trajets quotidiens en les intégrant dans l'outil régional JV Malin.

Le covoiturage est une solution simple et économique pour réduire le nombre de voitures sur les routes. Pour être adopté par le plus grand nombre, elle doit être promue localement par les collectivités auprès des acteurs économiques et employeurs.



La Prime de l'État : 100 € des 10 trajets effectués dans un délai de 3 mois (25€ dès le premier, le reste après le 10^{ème}).

Certaines collectivités mettent en place des conventions avec les plateformes de covoiturage, permettant de bénéficier de davantage de primes.



Mes leviers employeur :

- Organiser la mise en relation des collaborateurs
 - Homogénéiser les plannings
 - Communiquer sur les plateformes
- Mettre en place le Forfait Mobilités Durables



LE VÉLO : LES AIDES FINANCIÈRES



Les Communautés de Communes n'ayant pas pris la compétence mobilité et n'étant pas couvertes par une AOM locale (en dehors de la Région) sont concernées.

Pour bénéficier de ces aides, les particuliers devront acheter leurs véhicules auprès de vélocistes agréés par le Conseil Régional Centre Val de Loire (velocistes.centre-valdeloire.fr)

L'AIDE À L'ACHAT RÉMI ZEN POUR L'ACHAT D'UN VÉLO PLIANT OU D'UNE Trottinette pliante

40% du coût TTC de l'engin, dans la limite de 500€ pour un vélo pliant (électrique ou non) et de 200€ pour une trottinette électrique pliante, pour un montant de 150€ d'aide minimum.

L'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

25% du coût TTC du vélo, dans la limite de 200 € et de 150€ minimum. Pour lutter contre le vol, une aide complémentaire forfaitaire de 25 € peut s'y ajouter pour l'achat d'un antivol de qualité.

Pour l'achat d'un vélo adapté pour une personne en situation de handicap, le plafond de l'aide est bonifié à 500€.



PROGRAMME ALVÉOLE+ POUR LES CENTRES DE FORMATION

Conseil : accompagnement à la maîtrise d'ouvrage ([prise en charge à 100%](#))

Bénéficiez, au choix, d'une prestation de conseil express ou approfondi : la localisation optimale du stationnement, les axes d'amélioration en cas de stationnement déjà existant, le nombre d'emplacements à installer, le plan d'aménagement, les équipements et la volumétrie de stationnement les plus adaptés à la configuration de votre site.

Cofinancement de stationnements sécurisés pour les vélos ([prise en charge à 40%, 50% en cas de ZFE-m](#))

Bénéficiez d'une prime pour financer l'installation d'emplacements sécurisés et abrités pour les vélos dans votre centre de formation.

Mes leviers employeur :

- Communiquer sur les aides
- Demander à bénéficier du programme Alvéole+
 - Équiper son espace de stationnement
- Mettre en place le Forfait Mobilités Durables
 - Former et sensibiliser



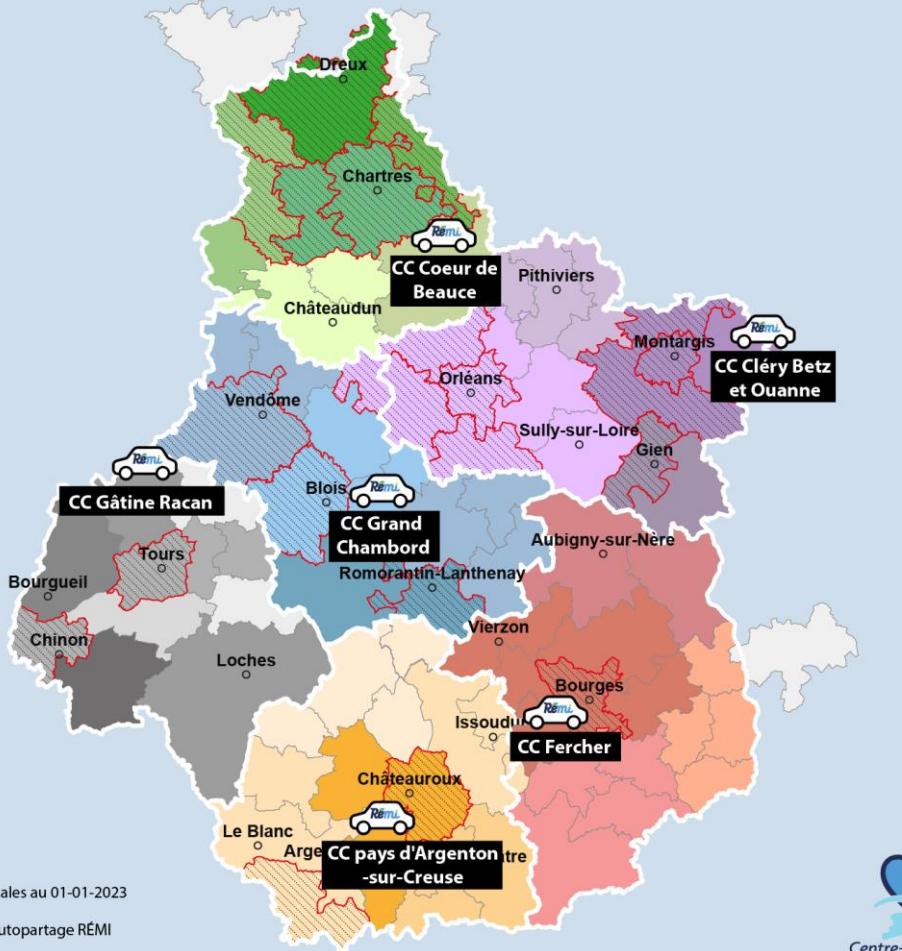
L'AUTOPARTAGE : POUR LES TRAJETS PONCTUELS

citiz l'autopartage
en Centre-Val de Loire

Rémi+
Autopartage
Centre-Val de Loire

> Territoires pilotes pour l'expérimentation d'autopartage RÉMI

Centre-Val de Loire



Un service d'**autopartage** dans 6 communautés de communes (2 à 3 véhicules électriques avec bornes de recharge ; 6€/demi journée ou 12€/journée) :

- Communauté de communes de Fercher
- Communauté de communes de Cœur de Beauce
- Communauté de communes Pays d'Argenton sur Creuse
- Communauté de communes Gâtine Racan
- Communauté de communes Grand Chambord
- Communauté de communes Cléry Betz et Ouanne

Mes leviers employeur :

- Communiquer sur l'existant, accompagner, sensibiliser
- Envisager un usage dans le cadre professionnel : expérimentation
- Anticiper la décarbonation de la flotte de véhicules



SYNTHÈSE : LES ACTIONS À ENGAGER DÈS DEMAIN



MENER UN DIAGNOSTIC

- Faire l'état des lieux de l'organisation du travail
- Sonder les salariés sur leurs pratiques et problématiques
- Identifier les aides financières et partenaires mobilisables



COMMUNIQUER SUR L'EXISTANT

- Formaliser des supports ou ressources sur l'offre de mobilité du territoire
- Valoriser les actions déjà mises en œuvre



SENSIBILISER ET FORMER

- Aux enjeux de la mobilité ou environnementaux : ateliers, fresques, challenges
- Aux pratiques de mobilité durable : écoconduite, vélo, etc.



S'ÉQUIPER

- Respecter les obligations en termes de stationnement : vélos et bornes de recharge
- Réfléchir à la décarbonation de sa flotte de véhicules

04.

ÉCHANGES
QUESTIONS
DU PUBLIC &
DISCUSSIONS



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

**TF : Trans'Formation Centre-Val de
Loire SATISFACTION A CHAUD**



INTERVENANT.ES



ALEX NAVUCET
Consultant



CHLOÉ GEORGE
Consultante

